



Conseil Communal de Bassins

Bassins, le 23 septembre 2015

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 6/15,

ayant pris connaissance du rapport de la commission des finances et de celle des forêts et alpages chargées d'étudier ce dossier,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- d'accepter la modification du règlement communal datant de 1983 concernant l'utilisation du camping du Jubillet.

La Vice-Présidente

Sylvie Elben



Le Secrétaire

Karim Donnet